

Master européen de gérontologie (EUMAG)

diplôme inter-universitaire

Responsables pédagogiques

Pr Kees Knipscheer (coordonnateur)
Pr Jean-Claude Henrard
Pr Andreas Kruse
Pr Simon Biggs

Partenaires organisateurs

- Universités libre d'Amsterdam
- Versailles, Saint-Quentin-en-Yvelines
- Heidelberg
- Keele

Renseignement

jean-claude.henrard@spr.ap-hop-paris.fr

Public

Professionnels (dans le domaine de la décision ou de la pratique) travaillant en gérontologie dans le secteur sanitaire, social et de la protection sociale vieillesse
Étudiants ayant une formation mono disciplinaire dans un domaine de la gérontologie

Coût

3 250 euros par an.

Conditions d'admission

Avoir acquis un diplôme (bac + 3) comprenant un enseignement mono-disciplinaire de gérontologie
Une validation d'acquis professionnels peut être accordée sur avis de la commission pédagogique

Validation

Travaux personnels écrits pour chacun des modules ; mémoire écrit et présenté oralement en fin de cursus

Objectifs

- Développer un modèle de curriculum pour un programme de troisième cycle (postgraduate) de Master (bac + 5) de gérontologie qui soit à la fois multidisciplinaire et européen et qui soit valable dans l'Union européenne.
- Utiliser un cadre souple pour faciliter la collaboration d'équipes universitaires de disciplines différentes, d'universités de différents pays de l'Union européenne.

Enseignement

D'une durée de 2 ans il se déroule à temps partiel pour faciliter la participation de professionnels poursuivant pour partie leur activité. Il est calculé sur la base du système européen de transfert de crédits : 90 crédits, 1 800 heures pour les 2 ans.

- La première année d'étude comprend les modules du tronc commun :
- module introductif (incluant la biologie du vieillissement, pour des non-biologistes) et de psycho-gérontologie pour le premier semestre ;
- modules de gérontologie sociale et de sciences de la santé appliquées à la gérontologie pour le second semestre.

Les aspects de méthodologie (recherches quantitatives et qualitatives en gérontologie) sont dispensés dans les différents modules.

Chaque module comporte un enseignement initial de 8 à 10 jours, suivi de travail personnel sur 6 semaines.

L'ensemble comporte au total 7 à 8 semaines pleines (38-40 heures) d'études sur place, dans quatre ou cinq universités participant au tronc commun.

Au moins deux des modules doivent être suivis dans une autre langue que la langue maternelle.

L'année se termine par un module intégré et une école d'été au cours desquels l'accent est mis sur l'interdisciplinarité et l'approche comparative internationale.

- La seconde année d'étude comporte des modules électifs et la réalisation d'un mémoire. Les modules électifs sont choisis par les étudiants en fonction de besoins professionnels. Trois filières sont grossièrement envisagées, conduisant à une augmentation des compétences en :

- travail de professionnel de terrain ;
- travail de gestionnaire ou de responsable administratif ;
- travail de recherche appliquée.

Chaque module électif peut se dérouler dans une université reconnue par le comité pédagogique sur la base de 2 à 5 jours de présence et d'environ 60 à 80 heures de travail personnel.

Le programme centré sur la résolution des questions soulevées par le vieillissement procure l'opportunité d'une spécialisation individuelle en rapport avec les besoins professionnels des étudiants. Ils obtiendront aussi des qualifications fondamentales et des compétences nécessaires pour réfléchir et travailler dans le cadre d'évaluations multidisciplinaires et pour jouer un important rôle d'« amplificateur » dans les différents domaines sociétaux de l'action gérontologique.